

**PROTECTION MATERNELLE
ET INFANTILE**

naître et grandir en Seine-et-Marne

**CHIFFRES CLÉS
ET REPÈRES 2013-2015**

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



Jean-Jacques Barbaux

Président
du Département
de Seine-et-Marne



Laurence Picard

Vice-présidente
du Département
en charge des solidarités

Au titre de sa compétence en matière de Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Conseil départemental porte une attention particulière à la santé des mères et des enfants seine-et-marnais. La prévention, la protection et la promotion de leur santé, comme l'accompagnement à la parentalité s'inscrivent ainsi au cœur des priorités du Département de Seine-et-Marne.

Les informations présentées dans cette brochure sont issues du recueil et de l'analyse des données du premier, deuxième et troisième certificat de santé complétés aux âges clés de la vie de l'enfant, des bilans de santé réalisés en école maternelle auprès des enfants de 4 ans et de l'activité menée dans les centres de PMI du Département.

L'observation et le suivi de la santé de ses publics permet au service départemental de PMI de cibler les actions prioritaires à mettre en œuvre et de participer à la veille sanitaire sur le territoire seine-et marnais.

Nous tenons à remercier les équipes de maternité, les professionnels de santé libéraux et de PMI qui contribuent quotidiennement au renseignement et à la transmission de ces indicateurs essentiels, apportant ainsi tout leur engagement au service de la protection maternelle et infantile et de l'accompagnement à la parentalité.

/04 introduction

/05 les naissances en Seine-et-Marne

/07 l'environnement familial

/09 le suivi de grossesse

/11 l'accouchement

/14 la santé des enfants à la naissance

/16 le suivi de santé des enfants jusqu'à 6 ans

/20 l'accueil du jeune enfant

/22 glossaire, sources de données et bibliographie

**/23 carte des maternités
et des lieux d'activité de la PMI en 2016**

→ introduction

Les données **épidémiologiques*** réunies ci-dessous sont issues de l'exploitation des trois certificats de santé, des bilans de santé en école maternelle, des données d'activité des services de PMI en Seine-et-Marne et complétées par des données de l'INSEE, des maternités ou encore de l'Enquête Nationale Périnatale (ENP).

Les certificats sont adressés au médecin départemental de PMI, saisis informatiquement par les services du Département et constitués en base de données, après anonymisation.

La fiabilité des données est directement liée à la qualité du remplissage ainsi qu'à la bonne réception de ces documents. Les taux de réception sont en baisse ces dernières années. Toutefois, les volumes de certificats saisis représentent un échantillon suffisamment conséquent pour concevoir un état des lieux pertinent.

LES SOURCES DE DONNÉES

	Premier certificat de santé (PCS)	Deuxième certificat de santé (DCS)	Troisième certificat de santé (TCS)	Bilan de santé en école maternelle	Activité des services de PMI
Population cible	19 197 naissances en 2015	19 708 naissances en 2014	19 331 naissances en 2013	20 317 enfants scolarisés en moyenne section (2015- 2016)	Enfants de 0-6 ans Femmes enceintes Jeunes Assistants maternels Etablissements d'accueil du jeune enfant
Documents collectés et exploitables	13 788 PCS pour les enfants nés en 2015	7 665 DCS pour les enfants nés en 2014	4 965 TCS pour les enfants nés en 2013	15 657 dossiers de bilans de santé reçus	Activité enregistrée par les services de PMI en 2015
Taux de réception / dépistage	72%	≈ 39%	≈ 26%	77,1%	Retour exhaustif de l'activité des centres PMI

Source : Certificats de santé 2013-2015, données d'activités des services de PMI 2015, Département de Seine-et-Marne ; INSEE, État civil 2013-2015.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

La Seine-et-Marne est le 10^e département français métropolitain le plus peuplé en 2016 et présente la plus forte croissance démographique parmi les départements franciliens (+ 0,9 % entre 2009 et 2016). Le profil de la population seine-et-marnaise se caractérise par une nette sur-représentation des enfants et des jeunes adultes. Le taux de natalité y est supérieur à celui observé en France. Et avec **2,11 enfants par femme**, la Seine-et-Marne présente un taux de fécondité plus élevé qu'au niveau régional ou national.

	France métropolitaine	Île-de-France	Seine-et-Marne
Population	64 343 948	12 088 695	1 391 091
Naissances domiciliées 2015	760 421	179 762	19 197
Taux de natalité - Naissances domiciliées pour 1 000 hab	11,8	14,9	13,8
Indicateur conjoncturel de fécondité (= nombre d'enfants pour 100 femmes) en 2014	199	204	211
Taux de mortalité infantile - Décès d'enfant de moins d'un an pour 1 000 naissances	3,5	3,7	3,4

Source : INSEE, RP 2013, statistiques de l'État civil et estimation de la population.

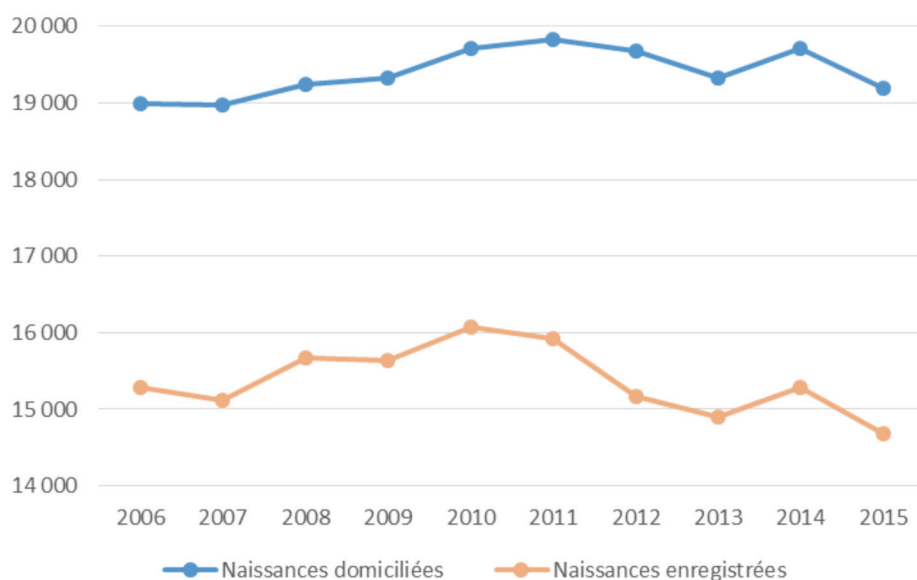
→ les naissances en Seine-et-Marne

En Seine-et-Marne, le nombre de naissances domiciliées oscille entre 19 000 et 20 000 sur la période 2006-2015. En progression constante jusqu'en 2011, un léger recul est enregistré depuis pour arriver à 19 197 naissances en 2015.

Le nombre de naissances enregistrées est passé de 16 072 en 2010 à 14 676 en 2015. Sur cette période, les activités de deux maternités ont pris fin en Seine-et-Marne et un troisième établissement a fermé en 2016.



Évolution des naissances domiciliées et enregistrées en Seine-et-Marne entre 2006 et 2015



Source : INSEE, État civil, 2006-2015.

LÉGENDE

Naissances domiciliées : ce sont les naissances des habitants du département

Naissances enregistrées : ce sont les naissances dans les maternités du département

LES LIEUX DE NAISSANCE

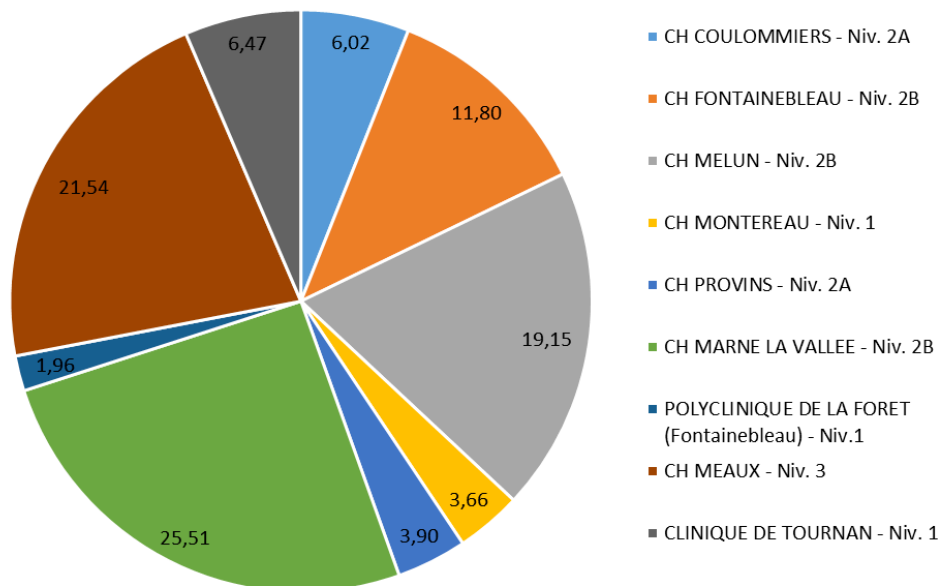
D'après les avis de naissances reçus des services d'état civil (17 949 avis, soit un taux de réception de 93,5 %), **75,1 % des Seine-et-Marnais sont nés dans une maternité de leur département** en 2015, 7,9 % dans un établissement du Val-de-Marne, 7,2 % dans l'Essonne et 6,9 % en Seine-Saint-Denis. On dénombre également en 2015 plus de 60 naissances à domicile.

À l'inverse, près de 1 000 enfants domiciliés dans les départements limitrophes ruraux (Loiret, Yonne, Aube, Marne, Aisne et Oise) sont nés dans un établissement seine-et-marnais.

LES ENFANTS NÉS ET DOMICILIÉS EN SEINE-ET-MARNE

En 2015, la **Seine-et-Marne compte 9 services de maternité**. Un quart des naissances seine-et-marnaises a lieu au centre hospitalier de Marne-la-Vallée et un peu plus de 20 % au centre hospitalier de Meaux, seule maternité de niveau 3 du département.

Répartition des naissances par maternité en Seine-et-Marne en 2015



Source : Avis de naissance 2015, Département de Seine-et-Marne.

LÉGENDE

Niveau 1 : maternité sans lit de néonatalogie

Niveau 2A : maternité avec lit de néonatalogie + réanimation adulte

Niveau 2B : 2A + lits de soins intensifs de néonatalogie

Niveau 3 : 2B + réanimation néonatale

Répartition des accouchements par niveau de maternité

	Seine-et-Marne	Île-de-France	France
Niveau 1	12,1	16,9	30,2
Niveau 2A	9,9	27,2	26,4
Niveau 2B	56,5	23,7	20,4
Niveau 3	21,5	32,1	23,1

Source : PMSI Périnatalité 2015, ENP 2010.



Seine-et-Marne :
10^e département français
en nombre de naissances

→ l'environnement familial

L'ÂGE DES MÈRES

(item renseigné à 99,1 %)

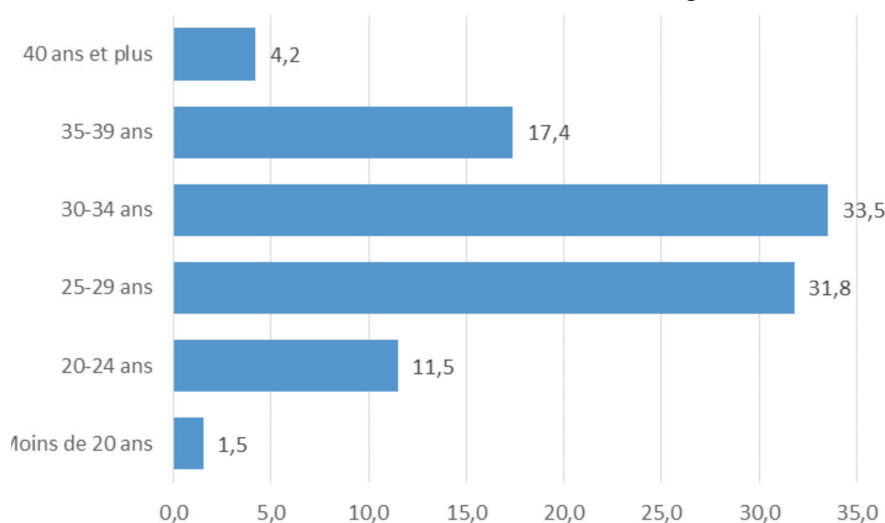
En 2015, l'âge moyen des mères seine-et-marnaises à la naissance de l'enfant, toutes **parités*** confondues, est de **30,8 ans**. Il augmente chaque année, comme l'âge moyen au premier enfant passé de 28,0 à 28,5 ans entre 2010 et 2015. En Île-de-France, en 2013, l'âge moyen est de 31,4 ans, toutes parités confondues et de 29,6 ans pour les **primipares***.

	Seine-et-Marne			Île-de-France	
	2015	2013	2010	2013	2010
Primipares	28,5	28,3	28,0	29,6	28,0
Toutes parités	30,8	30,6	30,3	31,4	30,3

Source : Premier certificat de santé, 2010-2015, Département de Seine-et-Marne.

En 2015, **4,2 % des mères seine-et-marnaises ont atteint l'âge de 40 ans au moment de la naissance**. Cette part est plus élevée en Ile-de-France avec 6,6 % des mères âgées de 40 ans ou plus. 1,5 % des mères seine-et-marnaises a moins de 20 ans (contre 1,4 % en Ile-de-France en 2013).

Répartition des naissances domiciliées en Seine-et-Marne selon l'âge des mères en 2015 (%)



Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.



L'âge moyen des mères seine-et-marnaises au 1^{er} enfant augmente chaque année

LES CARACTÉRISTIQUES DES MÈRES

La parité (item renseigné à 99,1 %) : En 2015, 40,5 % des nouveau-nés seine-et-marnais sont nés d'une mère primipare, ils étaient 42,4 % en 2013 et 43,6 % en 2010.

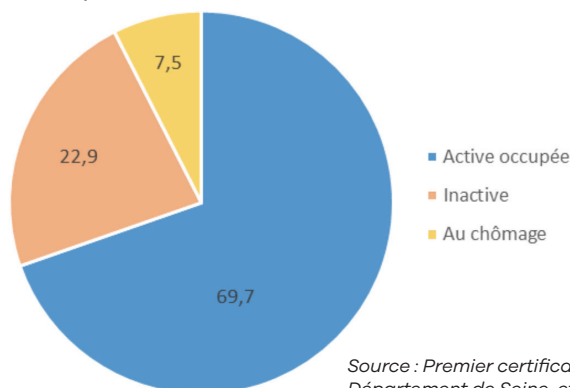
Les **grossesses multiples*** (item renseigné à 99,4 %) : En 2015, **3,9 % des nouveau-nés sont issus d'une grossesse multiple**, contre respectivement 3,4 et 3,5 % en 2010 et 2013. Les naissances multiples sont essentiellement **gémellaires*** (96,1 %).

L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES PARENTS

(item renseigné à 62,5 %)

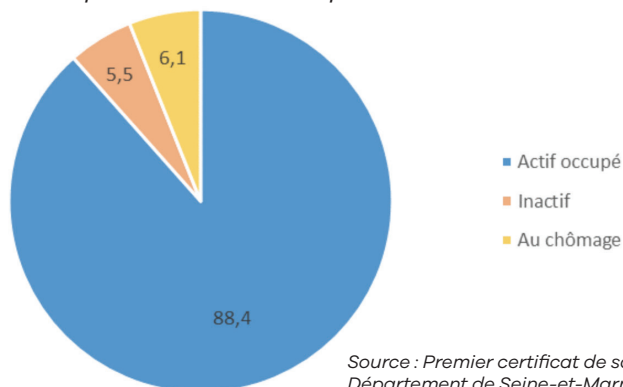
69,7 % des mères et 88,4 % des pères travaillent au moment de la naissance.

Activité professionnelle de la mère



Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

Activité professionnelle du père



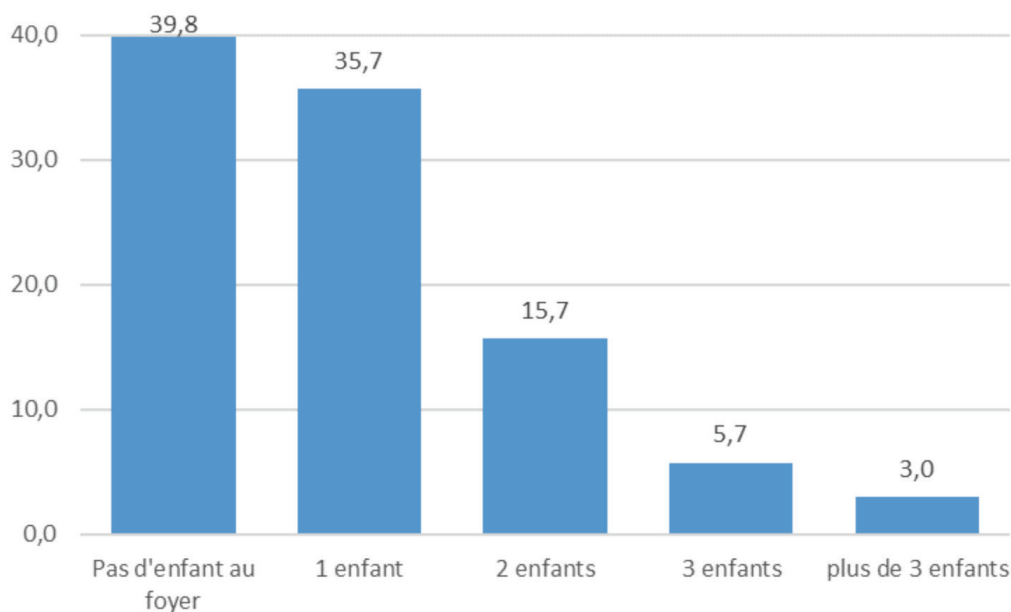
Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

Par ailleurs, 4,1 % des mères et 1 % des pères déclarent prendre un congé parental pour la naissance de leur enfant.

LA COMPOSITION FAMILIALE LORS DE LA NOUVELLE NAISSANCE

(item renseigné à 84,8 %)

60,2 % des familles ont déjà au moins 1 enfant avant la nouvelle naissance en 2015.



Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

→ le suivi de grossesse

LA DÉCLARATION DE GROSSESSE

En 2015, le service départemental de PMI a reçu près de 18 000 déclarations de grossesse. Ce premier examen médical prénatal doit être réalisé par un médecin ou une sage-femme avant la fin de la 14^e semaine de grossesse.

Pour les enfants nés en 2015, **97,1 % des mères ont déclaré leur grossesse lors du premier trimestre** (item renseigné à 93,9 %). **Les déclarations tardives***, au-delà du premier trimestre, représentent seulement 2,9 % des grossesses. Elles ont légèrement baissé par rapport à 2013 (3,6 %) et à 2010 (3,5 %) et restent bien inférieures à celles observées en Île-de-France (4,8 % des grossesses) en 2013.



LA SURVEILLANCE DE LA GROSSESSE

En Seine-et-Marne, les mères ayant accouché en 2015 ont bénéficié **en moyenne de 3,5 échographies**, quand en France ce nombre moyen est de 5,0 en 2010 (ENP 2010).

La **mesure de la clarté nucale*** a été réalisée pour 96,2 % des mères et l'**échographie morphologique*** pour 98,9 %, soit les deux échographies recommandées (item renseigné à 96,8 %). Ces chiffres évoluent peu par rapport à 2010 et 2013 et sont meilleurs que ceux observés à l'échelle régionale.

LA PRÉPARATION À LA NAISSANCE ET À LA PARENTALITÉ

Pour le 1^{er} enfant, **le taux de préparation à la naissance et à la parentalité*** est de **60,5 %**. Il est en légère augmentation par rapport à 2010 et 2013 (59,3 %) mais reste en deçà du niveau francilien où 64,1 % des mères primipares ont suivi une préparation la naissance. En France, cette préparation a été suivie par 72,9 % des primipares et 28,4 % des multipares (ENP, 2010).

Participation à la préparation à la naissance selon la parité (item renseigné à 85 %)

	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	4 ^e enfant et plus
Seine-et-Marne	60,5	32,2	18,8	12,0
Île-de-France	64,1	-	-	-
France	72,9	-	-	-

Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

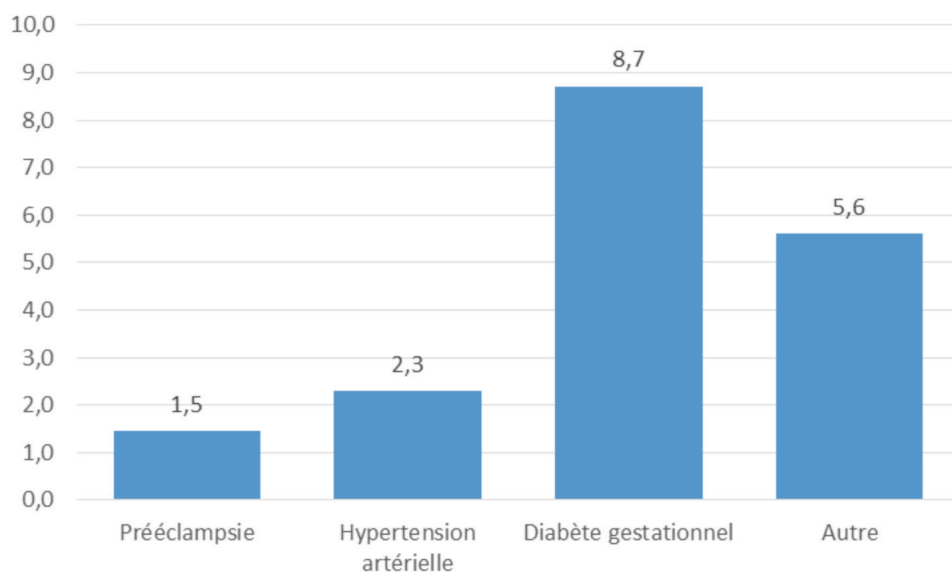


De bons indicateurs de suivi de grossesse en Seine-et-Marne, malgré des taux de préparation à la naissance et à la parentalité plus faible qu'en région Île-de-France

LES PATHOLOGIES AU COURS DE LA GROSSESSE

17,7 % des mères ont eu une pathologie au cours de la grossesse en 2015 (item renseigné à 91 %).

Part des pathologies rencontrées par les mères au cours de la grossesse en 2015 (en %)



Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

Parmi les pathologies identifiées, le diabète gestationnel est la plus répandue. **8,7 % des mères seine-et-marnaises ont connu un diabète gestationnel** en 2015. Ce chiffre est proche de la prévalence du diabète gestationnel (8 %) mesurée en France métropolitaine en 2012 lors d'une enquête de l'INVS (BEH, 2016 (9) : 164-73). La proportion de mères concernées par le diabète gestationnel est en augmentation, car d'après l'ENP de 2010, cette complication était mentionnée chez 7,2 % des femmes.

L'ACTIVITÉ DES SAGES-FEMMES DE PMI

La sage-femme de PMI assure la surveillance de la grossesse dans le cadre d'un suivi préventif médico-psychosocial :

- à la demande des femmes enceintes ;
- sur sollicitation de professionnels des MDS, d'autres institutions, ou libéraux ;
- et sur des critères repérés sur les déclarations de grossesse.

Elle réalise les examens pré et postnataux, l'entretien prénatal précoce individuel ou en couple et organise des séances d'informations collectives dans le cadre de la préparation à la naissance et à la parentalité sur les thèmes de la grossesse, de l'accouchement, de l'allaitement, de la puériculture...

En 2015, les sages-femmes de PMI ont réalisé 2 958 visites à domicile et 6 145 consultations pour le suivi de 2 740 femmes enceintes. 666 femmes ont bénéficié d'un entretien prénatal précoce en PMI. Les services de PMI ont ainsi suivi 14 % des femmes enceintes seine-et-marnaises en 2015. 250 séances collectives de [préparation à la naissance et à la parentalité*](#) ont été proposées aux Seine-et-Marnais en 2015.

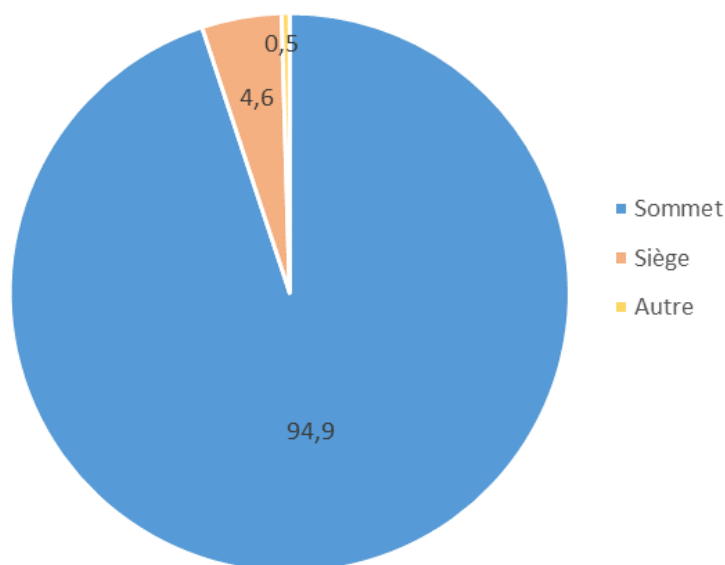


La plaquette d'information "Vous attendez un enfant"
est disponible dans les MDS
et consultable sur seine-et-marne.fr
Rubrique solidarité / Enfance / Protection maternelle infantile

LA PRÉSENTATION DU NOUVEAU-NÉ

(item renseigné à 97,9 %)

La présentation se fait dans 94,9 % des cas par le sommet (ENP 2010 : 94,7 %). Ce pourcentage reste stable dans le temps.

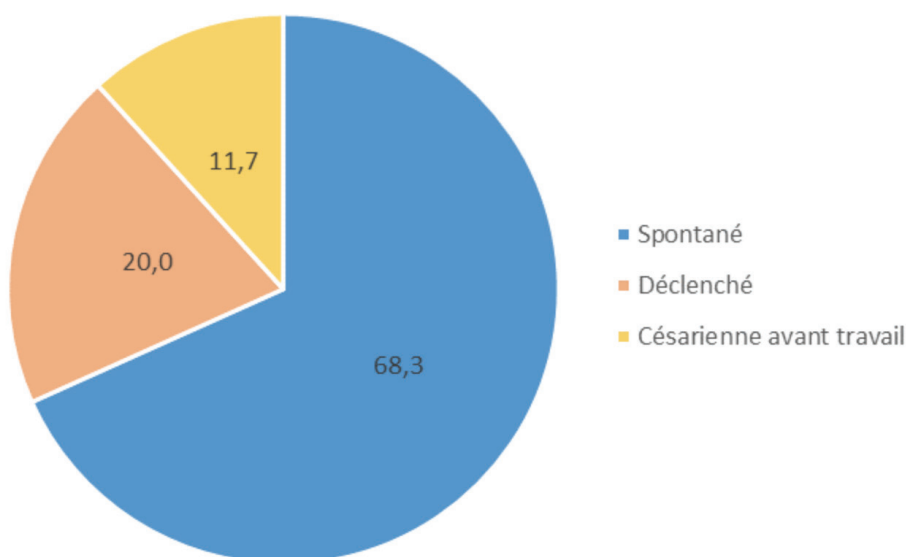


Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

LE DÉBUT DU TRAVAIL

(item renseigné à 95,1 %)

Le début du travail est spontané pour 68,3 % des nouveau-nés (ENP 2010 : 66,5 %)

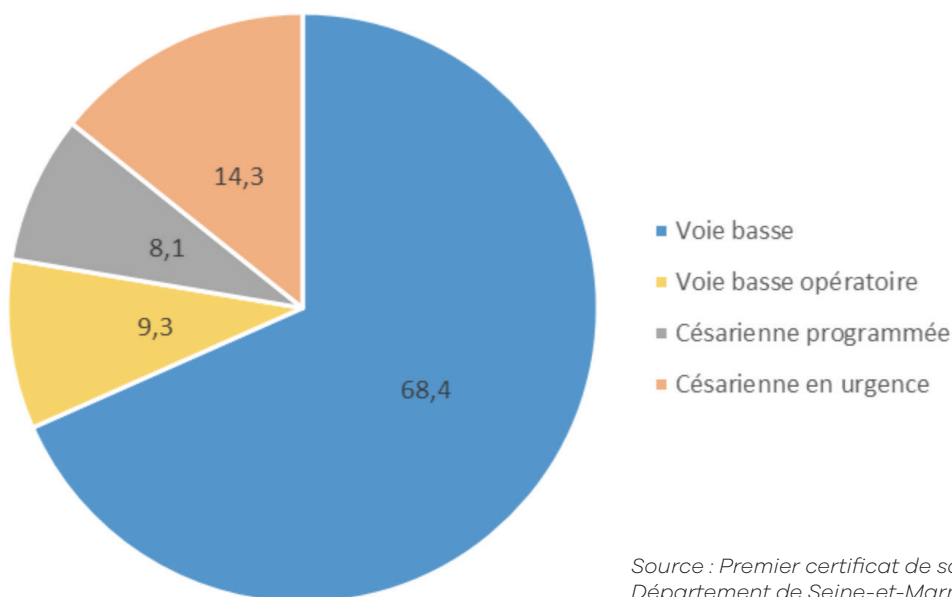


Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

LE MODE D'ACCOUCHEMENT

(item renseigné à 99,1 %)

En 2015, **les accouchements par voie basse spontanée représentent 68,4 % des naissances**. Les voies basses instrumentales ne représentent que 9,3 % des naissances (13 % en Île-de-France en 2013) et **les césariennes 22,4 % des naissances** (23,2 % en Île-de-France en 2013).



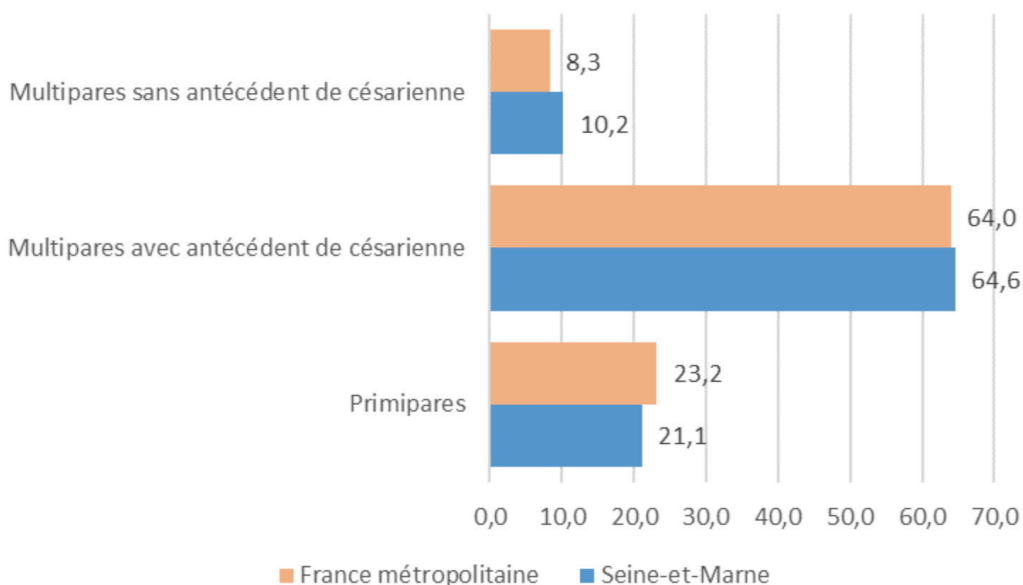
Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

LÉGENDE

Voie basse spontanée : accouchement par voie vaginale

Voie basse instrumentale : accouchement par voie vaginale avec l'aide de techniques instrumentales pour extraire l'enfant (ventouse, spatules, forceps). Cette extraction instrumentale est réalisée sous anesthésie locale, péridurale ou générale.

En 2015, 21,1 % des mères primipares ont accouché par césarienne.



Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

Les causes de la césarienne étaient maternelles (59,4 %) ou foetales (53,8 %). Elles étaient les deux à la fois dans 15,3 % des cas.

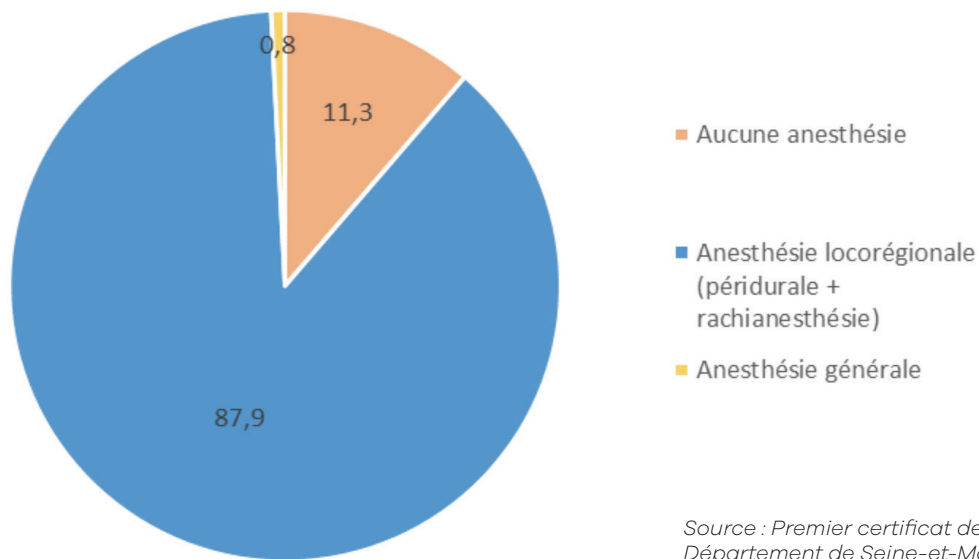


**L'accouchement :
un peu plus d'une naissance sur cinq
par césarienne en Seine-et-Marne comme en France**

LE TYPE D'ANALGÉSIE

(item renseigné à 97,3 %)

Les accouchements se déroulent majoritairement sous anesthésie locorégionale (de type péridurale 73,7 % ou rachianesthésie 14,1 %) et rarement sans analgésie 11,4 % (18,9 % en France - ENP 2010).



Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

LÉGENDE

Péridurale : technique d'anesthésie locorégionale consistant à introduire un cathéter au niveau d'un espace intervertébral de la colonne lombaire permettant la diffusion d'un produit actif.

Rachianesthésie : technique d'anesthésie locorégionale consistant à injecter une solution anesthésique dans le liquide céphalo-rachidien au travers d'un espace intervertébral de la colonne lombaire.

→ la santé des enfants à la naissance

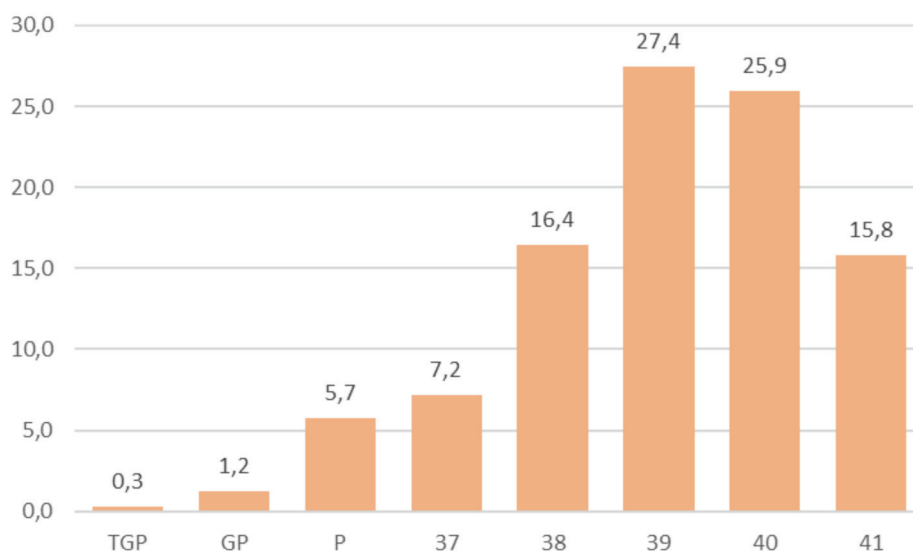
L'ÂGE GESTATIONNEL

(item renseigné à 99 %)

En 2015, la durée moyenne des grossesses est de 39 semaines d'aménorrhée et **92,8 % des nouveau-nés seine-et-marnais sont nés à terme.**

Le taux de naissances prématurées s'élève à 7,2 % en Seine-et-Marne. La comparaison avec les données du PMSI de Seine-et-Marne en 2015 (7,6 % de naissances prématurées) montre une sous-estimation des naissances prématurées observées dans les premiers certificats de santé (sous-estimation déjà identifiée dans les analyses précédentes et régionales). Le taux de prématurité en Seine-et-Marne était de 6,2 % en 2010 et de 6,7 % en 2013.

Répartition de l'âge gestationnel des enfants seine-et-marnais nés en 2015



Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

LÉGENDE

Très grande prématurité (TGP) : nouveau-né avant la 28^e semaine d'aménorrhée

Grande prématurité (GP) : nouveau-né entre la 28^e et 32^e semaine d'aménorrhée

Prématurité (P) : nouveau-né entre la 33^e et 36^e semaine d'aménorrhée



Environ 7 % des nouveaux-nés naissent prématurément en Seine-et-Marne

LE POIDS À LA NAISSANCE

(item renseigné à 98,8 %)

Le poids moyen des nouveau-nés seine-et-marnais est de 3 260 g en 2015. **La proportion de nouveau-nés de moins de 2 500 g est de 7,2 %** (PMSI 77 2015 : 7,8 %), elle était de 6,3 % en 2013. Cette proportion est dépendante du taux de prématurité et du nombre de grossesses multiples. **La part des nouveau-nés de plus de 4 000 g est de 7,1 %** (PMSI 77 2013 : 7,2 %), elle était identique en 2013.

En 2015, les nouveau-nés hypotrophiques (nés à terme et pesant moins de 2 500 g) représentent 3,1 % des naissances et 29,2 % des naissances multiples.

LE SANTÉ DES ENFANTS À LA NAISSANCE

7,4 % des enfants ont été transférés* ou mutés* à leur naissance (8 % des nouveau-nés franciliens en 2013). Comme pour les naissances prématurées, les taux de transfert ou de mutation sont sous-estimés dans les certificats de santé, il était de 12,4 % dans le PMSI 2015 pour la Seine-et-Marne.

Dans 4,9 % des cas, l'état de l'enfant à la naissance a nécessité la réalisation de gestes techniques spécialisés : massage cardiaque, ventilation, désobstruction sous laryngoscope...

Des anomalies congénitales ont été repérées chez 2,1 % des nouveau-nés en 2015.

État de santé des enfants à la naissance suivant le terme de la naissance en Seine-et-Marne en 2015

	Enfants prématurés	Enfants nés à terme	Ensemble
Taux de gestes techniques spécialisés (IR 87,7 %)	33,5	2,8	4,9
Taux d'enfants transférés (IR 80,5 %)	57,6	3,3	7,4
Anomalies congénitales (IR 72,7 %)	4,1	1,9	2,1

IR : item renseigné

Source : Premier certificat de santé, 2015, Département de Seine-et-Marne.

L'ACTIVITÉ DES PUÉRICULTRICES DE PMI

Les puéricultrices proposent aux familles dès la sortie de la maternité un accueil lors de permanences dans les services de PMI ou de visites à domicile. Elles interviennent sur sollicitations des services hospitaliers, des professionnels de santé et/ou des familles pour apporter écoute, soutien, conseils et informations sur les besoins de l'enfant (allaitement, alimentation, pesée, soins, développement du nourrisson ...). Elles organisent également des activités d'éveil pour les enfants et accompagnent les familles à la fonction parentale.

En 2015, les puéricultrices de PMI ont effectué 7 633 visites à domicile pour 2 746 enfants vus. Elles ont organisé également 3 680 demi-journées de permanences permettant de rencontrer plus de 25 000 enfants.



**La plaquette d'information
"La protection maternelle et infantile"
est consultable sur seine-et-marne.fr
Rubrique Solidarité / Enfance / Protection maternelle infantile**

→ le suivi de santé des enfants jusqu'à 6 ans

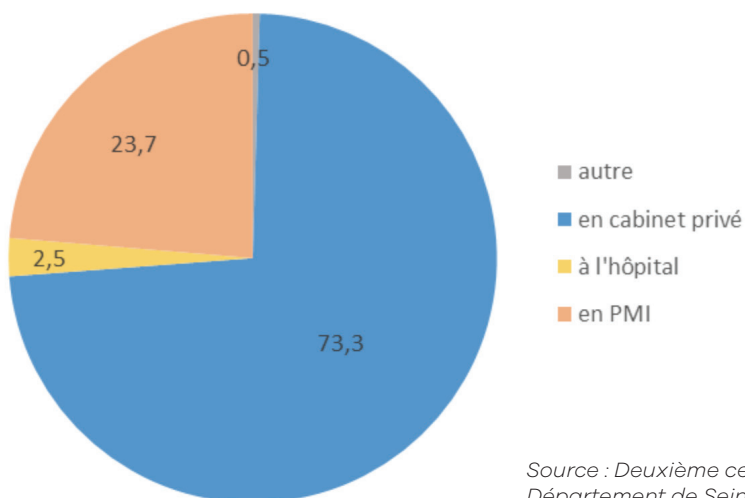
Les médecins de PMI assurent des consultations médicales et des actions de prévention médico-sociales en faveur des enfants et des familles (développement psychomoteur, dépistage de pathologies, vaccination...). En 2015, les médecins ont programmé 2 941 séances de consultation, permettant de réaliser 25 865 examens médicaux et de voir près de 10 000 enfants. 28 687 vaccins ont été administrés.

Au cours de l'année 2015, 64 % des enfants de moins d'un an, 39 % des 0-2 ans et 15 % des 0-6 ans ont été vus au moins une fois par un professionnel de PMI (puéricultrices et/ou médecins).

Lors de l'examen du 9^e mois, 23,7 % des enfants ont été examinés en PMI et 73,3 % des enfants en cabinet libéral. La répartition des lieux de réalisation de l'examen du 9^e et du 24^e mois sont sensiblement identiques.



Lieu de consultation pour l'examen du 9^e mois des enfants seine-et-marnais nés en 2014 (en %)



Source : Deuxième certificat de santé, 2014, Département de Seine-et-Marne.

Lors de la consultation du 9^e mois, 51,2 % des enfants ont été examinés par un omnipraticien et 48,5 % par un pédiatre.

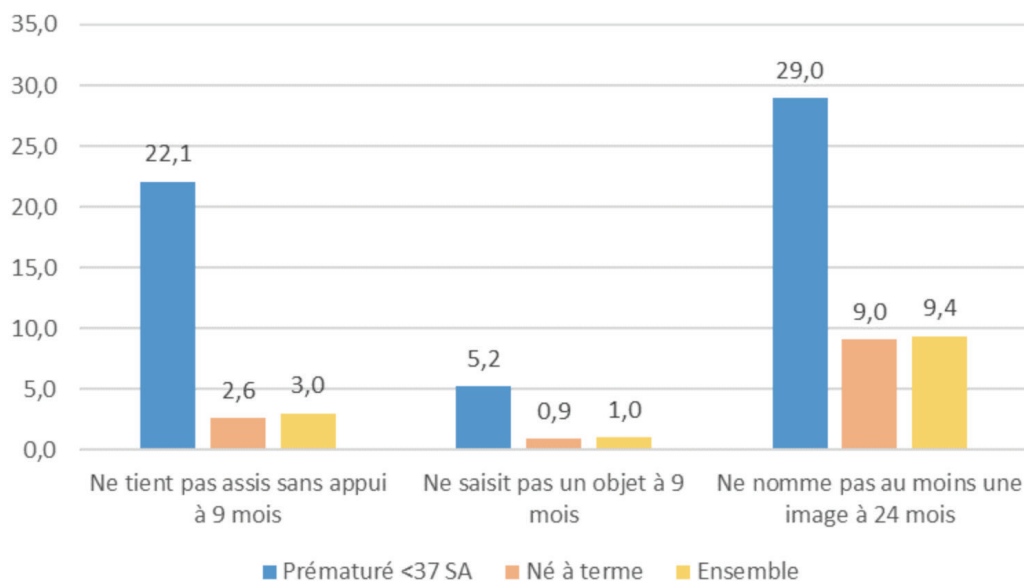
3,9 % des enfants âgés de 9 mois nécessitent une surveillance médicale spécifique et une consultation spécialisée est demandée pour 3,1 % d'entre eux.



**6 enfants sur 10 vus par un professionnel de PMI
lors de leur 1^{re} année**

LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR

Part des enfants de 9 et de 24 mois ayant des signes de retard de développement selon le terme (en %)



Source : Deuxième et troisième certificat de santé, 2013-2014, Département de Seine-et-Marne.

Au 24^e mois, la marche (item renseigné à 98,1 %) est acquise pour 99,7 % des enfants. 5,8 % des enfants ont marché après 18 mois.

LES MENSURATIONS MOYENNES À 9 ET À 24 MOIS SELON LE SEXE

(item renseigné entre 97 et 99 %)

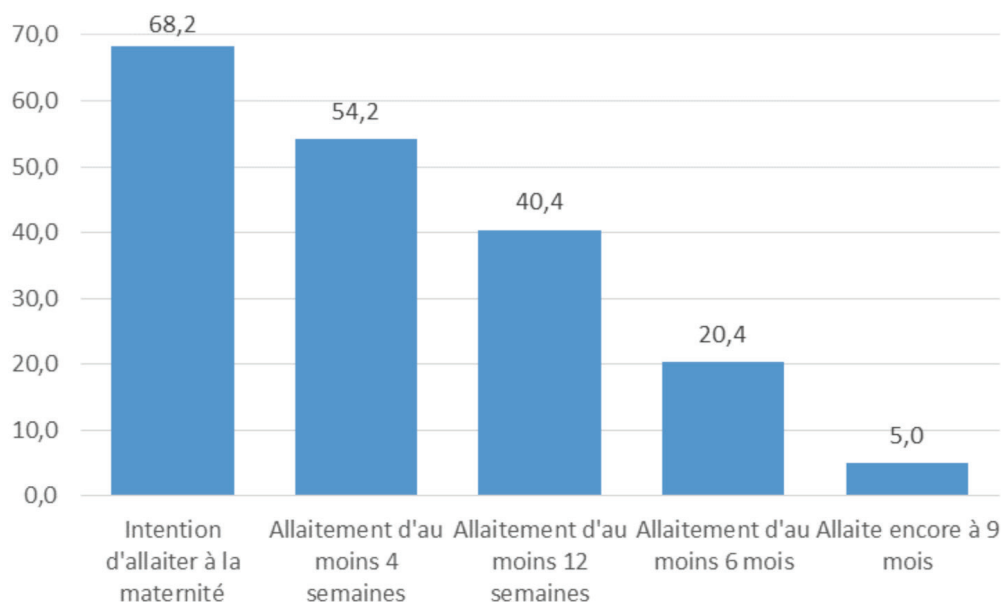
	9 mois		24 mois	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Poids	8,6 kg	9,2 kg	12,1 kg	12,6 kg
Taille	70,5 cm	72,3 cm	86,9 cm	88,1 cm
Périmètre crânien	44,6 cm	45,8 cm	48,1 cm	49,1 cm
IMC	-	-	16,0	16,2

Le taux de surcharge pondérale à 24 mois s'élève à 8,6 % chez les filles et à 6,9 % chez les garçons seine-et-marnais (d'après les références de l'IOTF International Obesity Task Force).

L'ALLAITEMENT MATERNEL

En 2015, **68,2 % des mères seine-et-marnaises avaient l'intention d'allaiter à la sortie de la maternité**. À 6 mois, 20,4 % des enfants étaient encore allaités. Ces chiffres sont légèrement en dessous de ceux observés en France métropolitaine dans l'étude Epifane (2012-2013) puisque 74 % des mères avaient débuté un allaitement maternel à la maternité et 23 % des enfants étaient encore allaités à 6 mois (BEH 2014;(27):450-7).

Répartition par durée de l'allaitement maternel (en %)



Source : Premier et deuxième certificat de santé, 2015-2014, Département de Seine-et-Marne.



L'intention d'allaiter des mères est plus faible en Seine-et-Marne qu'en Île-de-France

LA COUVERTURE VACCINALE DES ENFANTS DOMICILIÉS EN SEINE-ET-MARNE

Globalement, **le taux de couverture vaccinale complète* à 24 mois en Seine-et-Marne est meilleur qu'en Île-de-France quel que soit le type de vaccins**. Toutefois, les données sont à interpréter avec prudence car différentes années sont comparées.

Taux de couverture vaccinale complète à différents âges et par vaccination

	à 24 mois		à 4 ans (nés en 2011)
	Seine-et-Marne nés en 2013	Île-de-France nés en 2010	Seine-et-Marne
Diphtérie, Tétanos, Polio	97,5	93,9	98,2
Coqueluche	97,2	93,1	
Haemophilus influenzae	96,8	91,3	
Hépatite B	91,4	84,7	96,4
Pneumocoque	93,1	92,0	97,1
BCG	82,1	81,6	78,7
ROR	83,8	79,9	95,3

Source : Troisième certificat de santé, 2013, Département de Seine-et-Marne, DREES, remontées des services de PMI - Certificats de santé du 24^e mois. Bilan de santé en école maternelle (2015-2016), Département de Seine-et-Marne.

* Si le nombre d'injections recommandées est respecté, la vaccination est complète pour l'âge de l'enfant d'après le calendrier vaccinal en vigueur à l'âge de l'enfant.

LES BILANS DE SANTÉ DE PMI EN ÉCOLE MATERNELLE

Le Département de Seine-et-Marne organise des bilans de santé en école maternelle, effectués majoritairement entre 4 et 5 ans. Durant l'année scolaire 2015-2016, 20 317 enfants étaient scolarisés en moyenne section. **77,1 % de ces enfants ont bénéficié d'un bilan de santé infirmier de PMI**, soit 15 657 enfants et 7 % de ces enfants d'un bilan médical de PMI, soit 1 424 enfants.

Lors du bilan de santé infirmier, l'enfant est pesé, mesuré et bénéficie d'un dépistage auditif, visuel et de tests de langage. Ce bilan a pour but de dépister précocement les déficits sensoriels de l'enfant et de faciliter son adaptation à l'école.

Évolution des troubles dépistés auprès des enfants de moyenne section sur 4 années scolaires en %

	Audition	Vue	Caries	Langage	Comportement	Surpoids
2012-2013	10,4	15,0	5,9	13,8	2,7	7,2
2013-2014	10,8	15,5	7,0	15,0	3,5	7,3
2014-2015	12,4	15,2	7,2	14,7	3,0	7,1
2015-2016	12,6	15,4	7,4	15,2	3,2	7,7

Source : Bilan de santé en école maternelle, 2012 à 2016, Département de Seine-et-Marne.

8 211 orientations vers des professionnels de santé ont été proposées aux parents, principalement chez l'ophtalmologiste et l'Oto-rhino-laryngologiste.



**La plaquette d'information
"Le bilan de santé à l'école maternelle"
est consultable sur seine-et-marne.fr,
rubrique Solidarité / Enfance / Protection maternelle infantile**



Plus de 16 000 enfants sont vus chaque année lors du bilan de santé à l'école maternelle

→ l'accueil du jeune enfant

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

10 462 assistant(e)s maternel(le)s sont agréé(e)s (dont environ 900 sont employé(e)s à une crèche familiale) pour une capacité d'accueil estimée à 34 000 places au 31/12/2015. On compte également 8 Maisons d'Assistantes Maternelles (au 31/12/2015).

Après évaluation des capacités éducatives de l'assistant(e) maternel(le) et des conditions d'accueil de l'enfant, **les services de PMI ont délivré 642 nouveaux agréments en 2015.**

912 assistant(e)s maternel(le)s ont été formé(e)s avant et après le début de l'accueil.

En 2015, **les puéricultrices du Département ont réalisé 2 269 visites de suivi** au domicile des assistant(e)s maternel(le)s déjà agréé(e)s.



L'ACCUEIL COLLECTIF

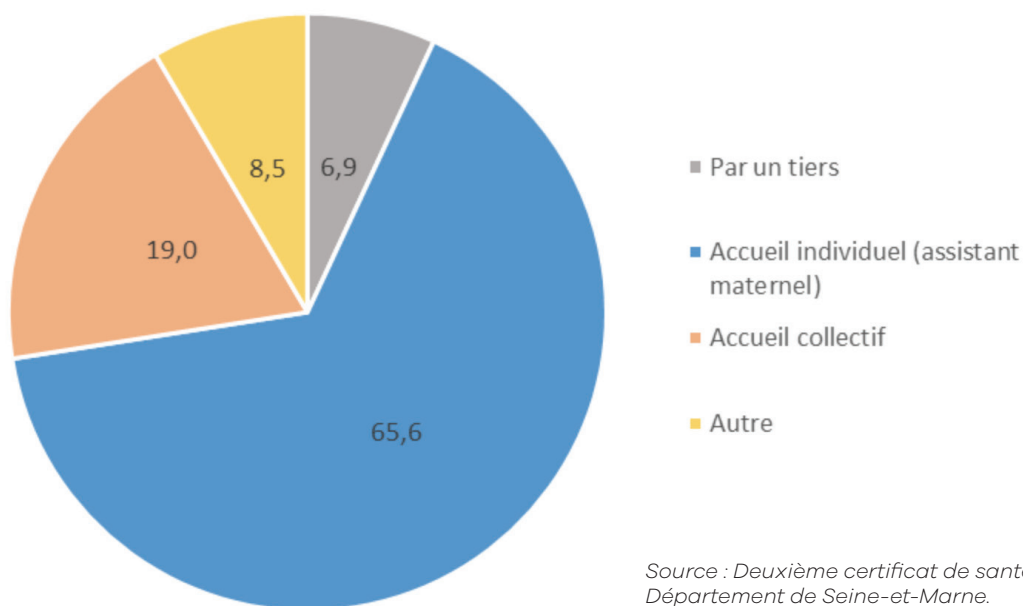
226 établissements d'accueil du jeune enfant (dont 35 microcrèches) sont recensés pour une capacité de 8 256 places (au 31/12/2015).

Des suivis réguliers et des contrôles sur dossier ou sur site des établissements sont effectués par le service départemental de PMI.

LES MODES D'ACCUEIL À 9 MOIS

Les données issues du 2^e certificat de santé montrent que les enfants confiés sont accueillis à 65,6% chez un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e) et que 19,0% des enfants confiés fréquentent un établissement d'accueil collectif (crèche collective, familiale ou parentale, halte-garderie, structure multi-accueil).

Répartition des modes d'accueil au 9^e mois de l'enfant



Source : Deuxième certificat de santé, 2014, Département de Seine-et-Marne.

En Seine-et-Marne, **le taux de couverture en modes d'accueil (collectif et individuel) a fortement progressé depuis 2009 mais il reste en deçà du taux national, et ce quel que soit le mode d'accueil.**

Les taux de couverture des différents modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans

	Nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans			
	Accueil collectif et familial	Accueil en microcrèche	Accueil individuel	Accueil global
Seine-et-Marne	13,8	0,6	37,6	52,7
France métropolitaine et Dom (hors Mayotte)	17,5	0,8	42,2	63,8

Source : DREES, Enquête PMI 2014 (résultats provisoires), INSEE, estimations provisoires de population (au 1^{er} janvier 2013, arrêtés au 1^{er} janvier 2016).



**L'accueil du jeune enfant
chez un(e) assistant(e) maternel(le) :
1^{re} solution d'accueil pour les familles en Seine-et-Marne**

LA PLANIFICATION ET L'ÉDUCATION FAMILIALE

La Seine-et-Marne dispose de 33 lieux de planification et d'éducation familiale dont 4 centres hospitaliers conventionnés avec le Département.

Le centre de planification et d'éducation familiale est un lieu de consultation, d'écoute et d'échange sur tous les sujets liés à la sexualité, la vie familiale et conjugale. Ses missions sont l'accueil, l'information, les entretiens, notamment les entretiens pré et post IVG, les consultations médicales autour de la maîtrise de la fécondité, de la sexualité et des infections sexuellement transmissibles.

En 2015, 7 714 consultations de planification ont été réalisées par le médecin ou la sage-femme de PMI. 7 182 personnes ont été vues en planification, dont 27,6 % avaient moins de 20 ans. 2 318 entretiens de conseil conjugal, 2434 entretiens infirmiers et 529 interventions collectives dans les établissements scolaires ont eu lieu au cours de l'année 2015.



**La plaquette d'information
"Contraception, sexualité, relation amoureuse"
est consultable sur seine-et-marne.fr,
rubrique Solidarité / Enfance / Protection maternelle infantile**

→ glossaire (*)

Déclaration tardive de grossesse : grossesse déclarée au 2^e ou 3^e trimestre auprès d'un professionnel de santé.

Echographie morphologique : elle a lieu au 2^e trimestre de la grossesse, elle permet d'évaluer la croissance du fœtus et de repérer des anomalies.

Epidémiologie : étude des facteurs influant sur la santé et les maladies des populations. Cette discipline étudie la répartition, la fréquence et la gravité des états pathologiques.

Grossesse gémellaire : développement de 2 fœtus

Grossesse multiple : développement simultané de plusieurs fœtus

Grossesse unique : développement d'un seul fœtus dans l'utérus

Mesure de la clarté nucale : examen réalisé lors du 1^{er} trimestre de la grossesse, il permet d'estimer les risques d'anomalies chromosomiques chez le fœtus.

Multipare : se dit d'une femme ayant accouché plusieurs fois

Mutation : transfert du nourrisson vers une autre unité du même établissement.

Parité : nombre d'enfants mis au monde par une femme

Préparation à la naissance et à la parentalité : accompagnement global de la femme enceinte et du couple dans le projet de naissance et de l'arrivée de l'enfant.

Primipare : terme désignant une femme qui va accoucher pour la première fois

Transfert : transfert du nourrisson vers une unité (néonatalogie, réanimation, kangourou...) d'un autre établissement.

→ sources de données et bibliographie

Certificats de santé 2013/2015, Département de Seine-et-Marne

Activité des centres de PMI en 2015, Département de Seine-et-Marne

INSEE, Recensement de la population, 2013 ; État civil, 2006 à 2015

PMSI, Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information, Périnatalité 2015, Périnat-ARS-IDF, Décembre 2016

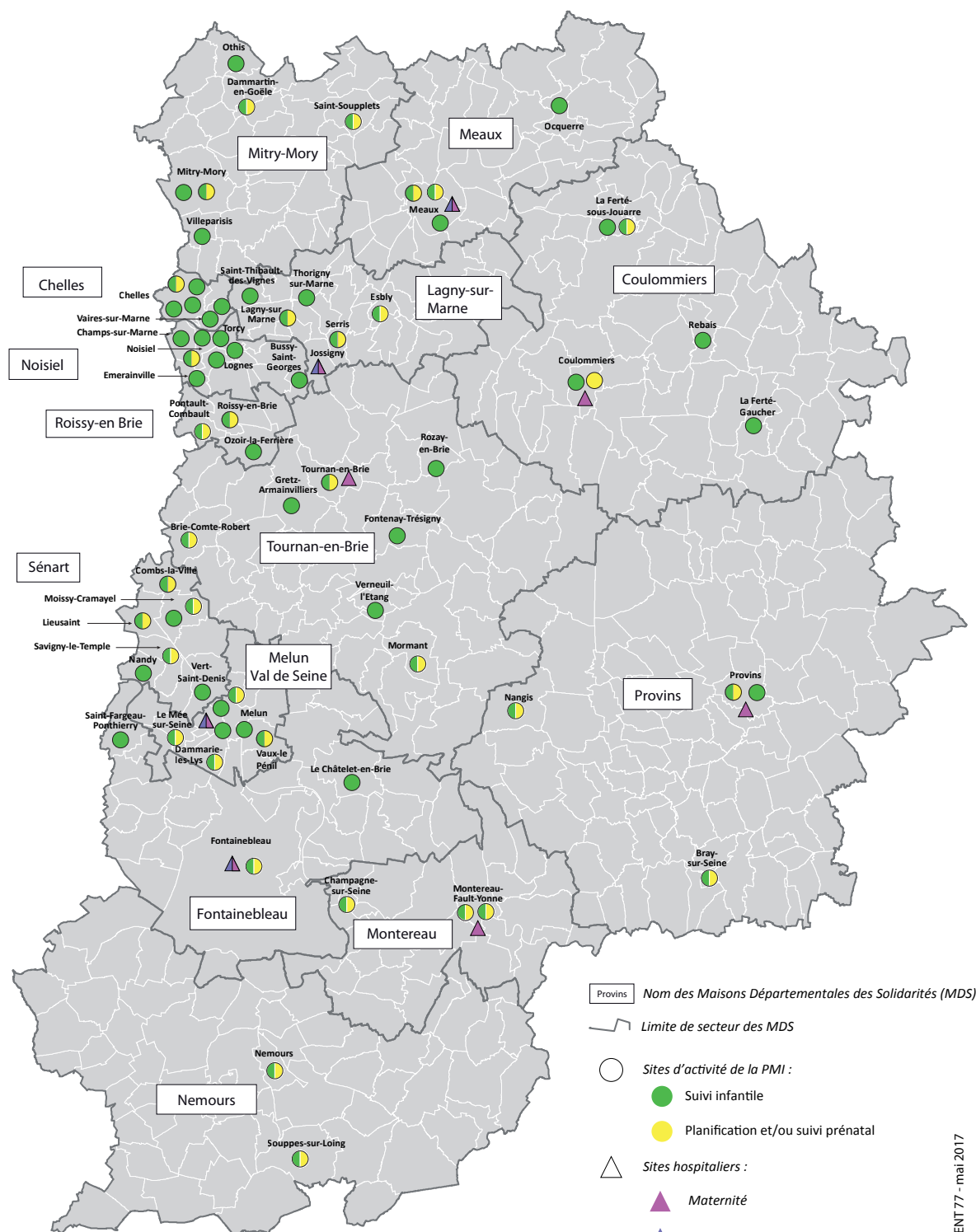
Enquête Nationale Périnatale 2010 (ENP, 2010)

Regnault N, Salanave B, Castetbon K, Cosson E, Vambergue A, Barry Y, et al. *Diabète gestationnel en France en 2012 : dépistage, prévalence et modalités de prise en charge pendant la grossesse*. BEH. 2016 ; (9):164-73.

Salanave B, de launay C, Boudet-Berquier J, Castetbon K. *Durée de l'allaitement maternel en France (Épifane 2012-2013)*. BEH. 2014;(27) :450-7.

Mouchetrou Njoya I, Vincelet C, Vandentorren S. *La vaccination des enfants et des adolescents en Île-de-France, actualisation 2015*. Cellule interrégionale d'épidémiologie d'Île-de-France, Observatoire régional de santé d'Île-de-France, 2016.

→ carte des maternités et des lieux d'activité de la PMI en 2016



Cartographie : DGAS - Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Petite enfance,
Enquête auprès des Maisons départementales des solidarités / Services PMI - Petite Enfance, janvier 2016

0 2 4 6 8 Km



© DÉPARTEMENT 77 - mai 2017

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN cedex
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr    